Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 86 (1959)
Heft: 5

Artikel: Résultats du concours de décembre
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-231364

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

commandait l'épicière, elle avait vaguement crainte que le poids de la vaisselle passe pour autant de graisse. Ne croyez pas à de la méfiance, seulement Céline n'a jamais compris ce que c'était que la tare. Dans sa lointaine école on ne parlait probablement pas de ce détail.

Tout au long de l'année, la mère Bonté faisait la lessive au village, plantait les pommes de terre chez M. le syndic, « poutzait » chez les notables, arrachait la betterave partout où le paysan la demandait et rapportait à la maison, avec un salaire bien gagné, quelques légumes, un reste de choucroute déjà cuite et une poignée de « schnetz » pour les gamins.

Alors, où aurait-elle pris le temps de récurer les planchers et laver les rideaux, je vous le demande ?

Les années passaient, Céline se voûtait mais riait toujours sans s'inquiéter de ses dents qu'elle perdait les unes après les autres et qui lui faisaient de méchants trous dans le sourire.

Elle a vécu un beau jour ; sa fille s'est mariée, quelque part à la Côte : un beau parti ; des champs et des vignes.

Mais la mère n'a pas pu assister à la noce ; elle n'avait pas de robe convenable.

« La mère Bonté, disait un jour le préfet, je voudrais me mettre à genoux devant ; elle prêche mieux que notre pasteur : sans rien dire ! »

Brigitte.

Résultats du concours de décembre

Malgré les fêtes, une cinquantaine de concurrents nous ont envoyé leur « grille ».

Relevons tout d'abord, qu'à la définition 5 horizontal, il manquait un s à « polissons ».

Les fautes les plus marquantes ont été commises au 12/2 horizontal : « Constitution soumise à des règles immuables », on a mis « ferme », voire « fesse ». C'était « femme » qu'il fallait mettre... Eh ! oui, ce « mystérieux éternel féminin » soumis à des règles immuables...

Pour le 12/3 vertical « s'applique au boulot » les réponses ont varié entre« mode », « rode », en passant par « code » (Code du travail-boulot). Or la réponse juste était plus subtile : « Dodu » (pour être « gras et potelé » ne faut-il pas s'appliquer au boulot ?).

Restait l'hésitation que les concurrents pouvaient avoir pour le 5/3 vertical : « Possessif » (ma, ta, sa).

La « grille originale », qui seule fait foi, portait « sa ».

Deux grilles se sont trouvées conformes à celle-ci, la grille de Mme G. Croset, de Gryon et celle de Mme A. Amiguet à Chesières.

D'autres concurrents viennent ensuite, qui ont mentionné les trois possibilités : ma, ta, sa !

Voici donc comme s'établit la liste des lauréats :

Mme G. Croset, Gryon.
Mme A. Amiguet, Chesières.
(Grille entièrement conforme à la grille originale.)
Mme Gaston Bütikofer, Liebefeld, Berne.
Mme Vve S. Fonjallaz-Liardet, Pully.
M. Henri Jaton, Baugy/Clarens.
M. Albert Chessex, Lausanne.
(Grilles portant les trois possibilités : ma, ta, sa).
M. R. Badoux, Echandens.
Mlle Jacqueline Aerni, Moudon.
M. Th. Perrin, Payerne.
M. Henri Monnier, Poliez-le-Grand.
Mme Lina Cornuz, Vevey.
Mlle Nelly Mayor, Lutry.

(Grilles tirées au sort, portant ma ou ta.)

La gagnante fait suivre sa grille de l'aimable petit poème suivant :

Heureuse année
Au Conteur romand
Que nous aimons tant
Ainsi qu'à l'auteur
De ces mots croisés
Si joliment troussés
Qui font notre bonheur !

Merci à tous, pour les vœux formulés. Nous y sommes sensibles. Et merci à M. Charles Biolley, à Thonon-les-Bains, pour sa carte si suggestivement illustrée.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort qui auront envoyé, d'ici au 31 janvier 1959 une « grille » conforme à la « grille originale », à *l'Imprimerie J. Bron S.A., Pré-du-Marché 11, Lausanne.*